

Capma/Capmi → Le groupement des sociétaires de la Manche tenait son assemblée générale dernièrement à Cherbourg.

“Le mutualisme, toujours une valeur sûre”

“Nous pouvons être fiers d’être mutualistes, c’est une valeur d’avenir”. Lorsqu’il lance cette affirmation aux sociétaires de la mutuelle Capma & Capmi de la Manche, réunis le 18 septembre dernier, à la Cité de la Mer à Cherbourg pour assister à leur assemblée générale annuelle, Didier Davoy, directeur régional de la structure, s’appuie sur des éléments solides. Un des thèmes traités lors de cette assemblée générale était justement : “Quels avantages aujourd’hui à être une structure mutualiste ?”.

Solvabilité renforcée

Premier constat : “être sociétaire de la mutuelle signifie béné-



De nombreux adhérents réunis à Cherbourg.

ficier d’une solidité financière exceptionnelle” souligne Didier Davoy. Qu’on en juge : en 2005, le chiffre d’affaires de la mutuelle a augmenté de 16 % par rapport à 2004, atteignant un chiffre de 161 millions d’euros. La collecte nouvelle a progressé de 20 %. Les résultats de la mutuelle atteignent 19 millions d’euros, soit presque le double du résultat de 2004 (9,6 millions d’euros). Ces 19 millions vont contribuer à renforcer la solvabilité d’une mutuelle déjà classée comme l’une des plus solides de France. Capma & Capmi en a profité notamment pour consolider son régime collectif de retraite, de manière à ce que les pensions de ses sociétaires soient revalorisées régulièrement dans le temps.

Fiers d’être mutualistes

Les motifs de satisfaction d’appartenir à une structure mutualiste ne se sont pas arrêtés là. Les

sociétaires détenteurs d’un “Dynavie”, le produit d’assurance vie de la mutuelle, ont eu la bonne surprise de voir leur fonds en euros afficher une performance de 4,90 %, soit une des toutes meilleures performances françaises de l’année. Le produit a été récompensé par 6 distinctions dont Le grand prix de l’assurance vie (*Mieux vivre votre argent*) et la palme d’argent du Journal des finances. Victoire donc mais victoire mutualiste.

En effet, “dans une mutuelle d’assurance vie”, précise Nicolas Pigneaux, délégué général de l’Unavie, l’union des groupements associatifs Capma & Capmi, on ne se sert pas sur les contrats anciens pour doper les performances des contrats nouveaux”, comme cela malheureusement peut se pratiquer dans d’autres établissements. Or cette performance, nous apprend-t-il “a été possible notamment grâce au sta-

tut mutualiste de Capma & Capmi. En effet, dans une mutuelle il n’y a pas d’opposition entre les sociétaires et les actionnaires, ce sont les mêmes personnes. La mutuelle peut ainsi facilement décider d’une grille d’allocations d’actifs adaptée à un contexte de baisse des taux”.

Didier Davoy a ensuite démontré que la qualité du mutualisme était de pouvoir écouter les sociétaires et d’adapter le produit en fonction de leur demande, avant de conclure le thème de transmission du patrimoine. Les sociétaires ont ainsi pu poser les questions qui leur tenaient à cœur, notamment sur la réversion et la protection du conjoint.

A noter également que lors de l’assemblée générale statutaire présidée par Claude Briault, le bureau a été reconduit, tandis que Denis Lefevre, agriculteur sur le département, a rejoint les rangs des administrateurs de l’association. Enfin, Didier Davoy a profité de l’assemblée générale pour présenter aux sociétaires de la Manche, son nouveau collaborateur sur le département, Philippe Guilloche.

Le mutualisme est-il le nouveau bon élève de la classe ? On sort de cette assemblée générale avec cette intime conviction et on partage avec les sociétaires un verre et un repas où l’on continue à débattre et à échanger dans la plus pure tradition mutualiste.

90 000 adhérents

■ Fondée en 1955 à Alger par des exploitants agricoles soucieux de disposer d’une couverture de retraite et de prévoyance, la Caisse d’Assurance et de Prévoyance Mutuelle Agricole s’est surtout développée, après sa réinstallation en métropole, en diffusant dans le monde agricole le premier, et longtemps le seul, régime de retraite complémentaire facultatif en points géré en capitalisation. Ce régime réunit aujourd’hui 90 000 adhérents.

« Le mutualisme est une valeur d'avenir »

Dépêche du Midi

21/09/06



Les sociétaires pendant l'assemblée. Photo DDM.

L'assemblée générale des sociétaires CAPMA & CAPMI du Gers s'est tenue dernièrement au château de Larroque à Gimont. Cette assemblée constitue un moment fort de la vie de ce groupement associatif départemental, dont les 2.115 sociétaires sont majoritairement issus du milieu agricole.

« Nous pouvons être fiers d'être mutualistes, c'est une valeur d'avenir » : quand il lance cette affirmation aux sociétaires de la mutuelle CAPMA & CAPMI du Gers, Gilles Dupin, directeur général de CAPMA & CAPMI, présent pour l'occasion, s'appuie sur des éléments solides. Un des thèmes traités lors de cette assemblée générale était justement : quels avantages aujourd'hui à être une structure mutualiste ?

Premier constat : être sociétaire de la mutuelle signifie bénéficier d'une solidité financière exceptionnelle, souligne Gilles Dupin.

Qu'en juge : en 2005, le chiffre d'affaires de la mutuelle a augmenté de 16 % par rapport à 2004, atteignant un chiffre de 161 millions d'euros. La collecte nouvelle a progressé de 20 %. Les résultats de la mutuelle atteignent 19 millions d'euros, soit presque le double du résultat de 2004 (9,6 millions d'euros). Ces 19 millions vont contribuer à renforcer la solvabilité d'une mutuelle déjà classée comme l'une des plus solides de France par le journal « Le Particulier ». CAPMA & CAPMI en a profité notamment pour consolider son ré-

gime collectif de retraite, de manière à ce que les pensions de ses sociétaires soient revalorisées régulièrement dans le temps.

Les motifs de satisfaction d'appartenir à une structure mutualiste ne se sont pas arrêtés là. L'un des produits a été récompensé par six distinctions. Pascal Lonchambon, directeur régional de CAPMA & CAPMI, a ensuite démontré que la qualité du mutualisme était de pouvoir écouter les sociétaires et d'adapter le produit en fonction de leur demande avant de conclure sur le thème de transmission du patrimoine. Les sociétaires ont ainsi pu poser les questions qui leur tenaient à cœur, notamment sur la réversion et la protection du conjoint.

À noter également que lors de l'assemblée générale statutaire présidée par Georges Job, le bureau a été reconduit, tandis que Christiane Pieters, vice-présidente du groupement depuis de nombreuses années, a passé la main à Robert Desclaux, agriculteur sur le département.

Le mutualisme est-il le nouveau bon élève de la classe ? On sort de cette assemblée générale avec cette intime conviction et on partage avec les sociétaires un verre et un repas où l'on continue à débattre et à échanger dans la plus pure tradition mutualiste.

CAPMA & CAPMI est une société mutuelle d'assurance sur la vie, spécialisée dans la retraite collective gérée dans un cadre mutualiste.

Le mutualisme valeur d'avenir

Les sociétaires de la Capma'Capmi se sont réunis à Bollwiller.

«Nous pouvons être fiers d'être mutualistes, c'est une valeur d'avenir» : quand il lance cette affirmation aux sociétaires alsaciens de la mutuelle Capma ' Capmi, qui se sont réunis à Bollwiller pour assister à leur assemblée générale annuelle, Fabrice Bizon, directeur régional de Capma ' Capmi, s'appuie sur des éléments solides. Un des thèmes traités lors de cette assemblée générale était justement : quels avantages aujourd'hui à être une structure mutualiste ? Une solvabilité renforcée Premier constat : être sociétaire de la mutuelle signifie bénéficier d'une solidité financière exceptionnelle souligne Pierre Michaud, directeur du développement vie, qui participait à cette assemblée générale. Qu'on en juge : en 2005, le chiffre d'affaires de la mutuelle a augmenté de 16 % par rapport à 2004, atteignant un chiffre de 161 millions

d'euros. La collecte nouvelle a progressé de 20 %. Les résultats de la mutuelle atteignent 19 millions d'euros, soit presque le double du résultat de 2004 (9,6 millions d'euros). Ces 19 millions d'euros contribueront à revaloriser les pensions de retraite. Fiers d'être mutualistes Les sociétaires détenteurs d'un Dynavie, le produit d'assurance - vie de la mutuelle, ont eu la bonne surprise de voir leur fonds en euros afficher une performance de 4,90 %. Le produit a été récompensé par 6 distinctions dont Le Grand Prix de l'Assurance - Vie (Mieux Vivre Votre Argent) et la palme d'Argent du Journal des Finances. «Victoire donc mais victoire mutualiste. En effet, dans une mutuelle d'assurance - vie précise Pierre Michaud, on ne se sert pas sur les contrats anciens pour doper les performances des contrats nouveaux. Cette performance, nous apprend Pierre Michaud, a été possible notamment grâce au statut mutualiste de Capma ' Capmi.

En effet, dans une mutuelle il n'y a pas d'opposition entre les sociétaires et les actionnaires, ce sont les mêmes personnes». Fabrice Bizon, avec l'aide de Gérard Hitsch, élu président du groupement en 2005, a ensuite démontré que la qualité du mutualisme était de pouvoir écouter les sociétaires et d'adapter le produit en fonction de leur demande avant de conclure le thème de transmission du patrimoine. Les sociétaires ont ainsi pu poser les questions qui leur tenaient à cœur, notamment sur la réversion et la protection du conjoint.

Le groupement des sociétaires du Midi réunis à Mazères > le mutualisme, une valeur sûre

«Nous pouvons être fiers d'être mutualistes, c'est une valeur d'avenir» : quand il lance cette affirmation à la centaine de sociétaires présents de la mutuelle Capma & Capmi du Midi (sur les 1 760 que comptent les départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne), réunis le 23 juin à Mazères, Pascal Lonchanbon, directeur régional de Capma & Capmi, s'appuie sur des éléments solides. Ce sera d'ailleurs l'un des thèmes traités lors de cette assemblée.

En 2005, le chiffre d'affaires de la mutuelle a augmenté de 16 % par rapport à 2004, atteignant un chiffre de 161 millions d'euros. La collecte nouvelle a progressé de 20 %. Les résultats de la mutuelle atteignent 19 millions d'euros, soit presque le double du résultat de 2004 (9,6 millions d'euros). Ces 19 millions vont contribuer à renforcer la solvabilité d'une mutuelle déjà classée comme l'une des plus solides de France par le journal *Le Particulier*.



Rappelons que Capma & Capmi est une société mutuelle d'assurance sur la vie, spécialisée dans la retraite collective gérée dans un cadre mutualiste. Fondée en 1955 à Alger par des exploitants agricoles soucieux de disposer d'une couverture de retraite et de prévoyance, la Caisse d'Assurance et de Prévoyance Mutuelle Agricole s'est surtout développée, après sa réinstallation en métropole, en diffusant dans le monde agricole le premier, et longtemps le seul, régime de retraite complémentaire facultatif en points géré en capitalisation. Ce régime réunit aujourd'hui 90 000 adhérents. Dès 1969, elle lançait les premières formules de produits d'épargne assu-

rance, le carnet d'épargne, contrat de capital différé avec contre-assurance d'une durée de 10 ans prorogable. La Capma a très vite suscité la naissance d'une société soeur, une caisse interprofessionnelle, la Capmi, avec pour mission d'offrir les mêmes produits et services aux autres professions, à l'origine non salariées.

La Capma et la Capmi ont fusionné en 1992. Les sociétaires de Capma & Capmi sont membres de groupements associatifs, au nombre de 70. Chaque groupement élit son conseil d'administration, présidé par l'un des administrateurs élus. L'assemblée générale annuelle constitue le moment fort de cette vie associative. ■



Une assemblée générale de Capma & Capmi dans la tradition mutualiste Le groupement des sociétaires Capma & Capmi des P.-O. a tenu son assemblée générale récemment à la Villa Duflot à Perpignan.

Une assemblée générale de Capma & Capmi dans la tradition mutualiste Le groupement des sociétaires Capma & Capmi des P.-O. a tenu son assemblée générale récemment à la Villa Duflot à Perpignan.

Pas moins de 115 sociétaires de la mutuelle Capma & Capmi des P.-O. (sur les 2 375 que compte le département), étaient réunis pour l'assemblée générale annuelle. Premier constat :

"Etre sociétaire de la mutuelle signifie bénéficier d'une solidité financière exceptionnelle" souligne un responsable. En 2005, le chiffre d'affaires de la mutuelle a augmenté de 16 % par rapport à 2004. La collecte nouvelle a progressé de 20 %. Les résultats de la mutuelle atteignent 19 millions d'euros, soit presque le double du résultat de 2004 (9,6 millions d'euros). Capma & Capmi

a consolidé son régime Collectif de Retraite, de manière à ce que les pensions de ses sociétaires soient revalorisées régulièrement. De plus, les sociétaires détenteurs d'un Dynavie, le produit d'assurance vie de la mutuelle, ont eu la bonne surprise de voir leur fonds en euros afficher une performance de 4,90 %. Le produit a été récompensé par 6 distinctions dont Le Grand Prix de l'Assurance vie (Mieux vivre votre Argent) et la palme d'Argent du Journal des Finances. Victoire mutualiste donc. *"Dans une mutuelle d'assurance vie"* précise Nicolas Pigneaux, délégué général de l'Unavie, l'union des groupements associatifs Capma & Capmi, *on ne se sert pas sur les contrats anciens pour doper les performances des contrats nouveaux".* Or cette performance *"a été possible notamment grâce au statut*

mutualiste de Capma & Capmi". Il a été rappelé que la qualité du mutualisme était d'écouter les sociétaires et d'adapter le produit en fonction de leur demande. Les sociétaires ont ensuite posé les questions qu'ils désiraient, notamment sur la réversion et la protection du conjoint. Après l'assemblée générale, les participants se sont retrouvés autour d'un repas où l'on a continué à débattre et à échanger dans la plus pure tradition mutualiste.

ASSEMBLEE GENERALE CAPMA & CAPMI

Les valeurs du mutualisme

C'est à Mazères qu'a eu lieu, vendredi 23 juin, au centre culturel, l'assemblée générale du groupement des sociétaires Capma et Capmi.

Groupement associatif régional dont les sociétaires sont majoritairement issus du milieu agricole, une mutuelle créée par des agriculteurs pour des agriculteurs.

Au delà d'une simple assemblée statutaire, ce rendez-vous fut l'occasion de débattre et d'échanger autour des valeurs du mutualisme, véritable fil conducteur de l'histoire de Capma & Capmi, dont le projet fondateur était de trouver une solution intelligente au problème de la chute des ressources le moment de la retraite venu. Une aide précieuse pour certains...



CAPMA ET CAPMI DE L'ORNE

“Le mutualisme, une valeur d'avenir”

L'assemblée générale des sociétaires Capma & Capmi de l'Orne, (société mutuelle d'assurance sur la vie, spécialisée dans la retraite collective gérée dans un cadre mutualiste), s'est tenue à la salle municipale de Mortrée.

“Nous pouvons être fiers d'être mutualistes, c'est une valeur d'avenir” a lancé Didier Davoy, Directeur Régional aux 70 sociétaires présents (sur les 1 050 que compte le département). L'un des thèmes traités était justement : Quels avantages aujourd'hui à être une structure mutualiste ? **“En 2005, le chiffre d'affaires de la mutuelle a augmenté de 16% par rapport à 2004, atteignant un chiffre de 161 millions d'euros. La collecte nouvelle a progressé de 20**

%. Les résultats de la mutuelle atteignent 19 millions d'euros, soit presque le double du résultat de 2004 (9,6 millions d'euros)”.

Capma & Capmi en a profité notamment pour consolider son Régime Collectif de Retraite, **“de manière à ce que les pensions de ses sociétaires soient revalorisées régulièrement dans le temps”**.

Didier Davoy a ensuite démontré que la qualité du mutualisme était de pouvoir écouter les sociétaires et d'adapter le produit en fonction de leur demande, avant de conclure le thème de transmission du patrimoine. Les sociétaires ont ainsi pu poser les questions qui leur tenaient à cœur, notamment sur la réversion et la protection du conjoint.



Soixante-dix sociétaires participaient à l'assemblée générale qui s'est tenue à Mortrée

• Nouveaux collaborateurs

M. Luypart, agriculteur dans l'Orne et sociétaire depuis plus de 20 ans, a été nommé administrateur de l'association, tandis que Didier Davoy a profité

de l'assemblée générale pour présenter aux sociétaires, son nouveau collaborateur sur l'Orne, Guillaume Jundt, qui remplace Martine Houdin.

Capma-Capmi grand prix de l'assurance vie

A la veille de son assemblée générale départementale, qui se tiendra vendredi au Pasino, la Caisse d'assurance et de prévoyance mutuelle agricole et interprofessionnelle (Capma-Capmi) vient de se voir décerner le grand-prix 2006 de l'assurance-vie, devant tous les poids-lourds du secteur. C'est grâce à son produit-phare *Dynavie*, qui a servi cette année 4,9 % sur son fonds en euros, que la mutuelle du groupe *Monceau Assurances* a décroché cette récompense. Coup de chance ? *"Pas du tout"*, assure Louis Martinez, président de Capma-Capmi pour les Bouches-du-Rhône. Selon lui, *"si nous réussissons bien sur un marché aussi difficile que celui de l'assurance-vie, c'est que nous avons un avantage structurel par rapport aux grandes compagnies."* Un avantage lié au mode de fonctionnement d'une mutuelle de taille moyenne. *"Chez nous, poursuit Louis Martinez, les conflits d'intérêt entre actionnaires et clients n'ont pas lieu d'être, puisque nos clients sont aussi nos actionnaires."* La structure "à taille humaine" de la Capma-Capmi permet égale-

ment "d'avoir une exigence éthique forte, dans la mesure où la chasse systématique aux abus, la transparence des comptes et les choix de gestion plus souples et parfois plus audacieux que dans les grandes sociétés, vont dans le sens de l'intérêt de nos clients-actionnaires, et donc de la mutuelle elle-même."

Au cours de son assemblée générale, vendredi à partir de 10 heures au Pasino, la Capma-Capmi 13 reviendra bien entendu sur l'exercice écoulé et abordera les questions liées à l'évolution récente de la législation en matière de retraites. Dans l'après-midi, les conseillers de la mutuelle se livreront à un exercice inédit : une opération portes ouvertes destinée à renseigner le public sur la préparation de sa retraite, les revenus viagers complémentaires, l'optimisation de son épargne et de sa fiscalité, la transmission du patrimoine, l'impôt de solidarité sur la fortune... et tous les thèmes susceptibles d'intéresser de futurs mutualistes.

H.V.

Assemblée générale à partir de 10 h.
Portes ouvertes de 14 h à 17 h 30.

Capma et Capmi défend le mutualisme

Quand Gilles Maincourt, directeur général de Capma et Capmi lance cette affirmation "*le mutualisme, valeur d'avenir*", il s'appuie sur des éléments solides.

Un chiffre d'affaires en hausse de 16 % atteignant 161 millions d'euros, ce qui renforce la

solvabilité d'une mutuelle déjà classée comme l'une des plus solides de France. 50 années d'expérience de régime de retraite qui permettent la gestion à long terme et des revalorisations régulières dans le temps. "*On construit une retraite complémentaire sur des dizaines*

d'années" comme le précise Gilles Maincourt. Et mettre en avant la transparence (sociétaires et actionnaires sont les mêmes personnes) et enfin l'écoute pour adapter le produit en fonction de la demande.

Deux nouveaux administrateurs

850 ACTIONNAIRES

➤ Regroupant 850 actionnaires, l'association Capma et Capmi du Vaucluse est une société mutuelle d'assurance sur la vie, spécialisée dans la retraite collective gérée dans un cadre mutualiste. Elle est présidée par Michel Aguillon. Fondée en 1955 à Alger par des exploitants agricoles, elle s'est développée en diffusant un régime de retraite complémentaire facultatif. Ce régime réunit aujourd'hui 90 000 adhérents. En 1969, elle lance les premières formules de produits d'épargne assurance. Très vite, la Capma a suscité la naissance d'une société sœur, la Capmi, avec pour mission l'offre des mêmes produits aux autres professions.

À noter également que cette année, deux nouveaux administrateurs ont été nommés au sein de l'association, Immanuel Bouchard, vigneron sur Valréas, et Pierrette Archipatti, fonctionnaire de l'administration fiscale. Quant à savoir si le mutualisme est le bon élève de la classe ? L'assemblée finie de s'en convaincre autour du verre de l'amitié ou les échanges furent nombreux.

C.C.

Le Progrès

du 29/09/06

La CAPMA reconduit ses président et trésorier

L'assemblée a réfléchi sur le devenir du mutualisme

La mutuelle Capma (caisse d'assurance et de prévoyance mutuelle agricole) et Capmi qui regroupe près de six cents sociétaires agriculteurs, artisans et commerçants dans le Jura et qui est présidée par René Mougeot, s'est réunie lundi à Passenans.

« Le mutualisme est une valeur d'avenir », tel était le thème cœur du débat animé par Gilles Maincourt directeur régional. Tout en préservant les valeurs fondatrices de cette mutuelle créée en 1955 à Alger par des agriculteurs, la caisse s'est ensuite développée en métropole avant de se spécialiser dans la retraite collective au delà du monde agricole. Au terme d'un débat qui a démontré toutes les valeurs du mutualisme dans le contexte socio-économique actuel, René Mougeot et M. Deloule ont été réélus aux postes de président et trésorier pour une durée de 4 ans.

Mutualisme: une valeur d'avenir

C'est en présence du directeur général, Gilles Dupin, qu'a eu lieu l'assemblée générale de la mutuelle de retraite.

Nous pouvons être fiers d'être mutualistes, c'est une valeur d'avenir ».

Quand il lance cette affirmation aux sociétaires de la mutuelle Capma & Capmi du Gers, qui se sont réunis le vendredi 8 septembre au château de Larroque à Gimont pour assister à leur assemblée générale annuelle, Gilles Dupin, directeur général de Capma & Capmi présente pour l'occasion, s'appuie sur des éléments solides.

Un des thèmes traités lors de cette assemblée générale était justement: quels avantages aujourd'hui à être une structure mutualiste ?

Une solvabilité renforcée

Ils sont sûrement nombreux si on en juge par le chiffre d'affaires réalisé en 2005 en augmentation de 16 % par rapport à 2004, pour atteindre un chiffre de 161 millions d'euros. La collecte nouvelle a progressé de 20 %.

Les résultats de la mutuelle atteignent 19 millions d'euros, soit presque le double du résultat de 2004 (9,6 millions d'euros). Ces 19 millions vont contribuer à renforcer la solvabilité d'une mutuelle déjà classée comme l'une des plus solides de France par le journal *Le Particulier*.

Capma & Capmi en a profité notamment pour consolider son régime collectif de retraite, de manière à ce que les pensions de ses sociétaires soient revalorisées régulièrement dans le temps. Dans le Gers, et autour de leur président Georges Job, deux mille sociétaires adhèrent à la Capma-Capmi.

Les produits « retraite » que développe aujourd'hui la mutuelle permettent à ceux qui choisissent le mutualisme de bénéficier de



Lors de cette assemblée générale, Christiane Pieters, vice-présidente du groupement depuis de nombreuses années, ici entre le président, Georges Job, et le directeur, Gilles Dupin, a passé la main à Robert Desclaux, agriculteur gersois. ■ Photo Le Sillon

cinquante années d'expérience en gestion des retraites complémentaires.

Sur le long terme

Des gestions sur le long terme puisqu'on « construit une retraite complémentaire sur des dizaines d'années » comme le précise Pascal Lonchanbon, directeur régional de Capma & Capmi: « On manque cruellement d'information sur la retraite. Les gens confondent produits d'épargne et produits retraite. À l'heure où un salarié de 39 - 40 ans finira de travailler à 67 ans et

touchera au mieux 40 % de son dernier revenu, la mutuelle propose la constitution sur le long terme d'une rente viagère garantie à vie et dont la valeur de service, ne peut plus baisser. Une aubaine pour ceux qui choisiront les régimes en points, seul régime capable de donner à tout moment le montant de votre retraite future » rajoutât-il.

Pascal Lonchanbon a démontré que la qualité du mutualisme était de pouvoir écouter les sociétaires et d'adapter le produit en fonction de leur demande avant de conclure le thème de transmission du patrimoine. Les sociétaires ont ainsi pu poser les questions qui leur tenaient

à cœur, notamment sur la réversion et la protection du conjoint.

En cinquante ans, la mutuelle a acquis un savoir-faire et une technicité incontestables en matière de retraite complémentaire par capitalisation.

Capma et Capmi → Le groupement des sociétaires de l'Oise tenait son assemblée le 12 juin.

Le mutualisme est une valeur d'avenir

“Nous pouvons être fiers d'être mutualistes, c'est une valeur d'avenir”. Quand il lance cette affirmation aux sociétaires de la mutuelle Capma & Capmi de l'Oise, qui se sont réunis le 12 juin 2006 au Golf d'Apremont pour assister à leur assemblée générale annuelle, Jean-Claude Noël, directeur régional de Capma & Capmi, s'appuie sur des éléments solides.

Un des thèmes traités lors de cette assemblée générale était justement : quels avantages aujourd'hui à être une structure mutualiste ?

Une solvabilité renforcée

Premier constat : être sociétaire de la mutuelle signifie bénéficiaire d'une solidité financière exceptionnelle souligne Pierre Michaud, directeur du développement vie de Monceau Assurances, qui participait à cette assemblée générale.

Qu'on en juge : en 2005, les résultats de la mutuelle sur l'ensemble de la France sont de près de 19 millions d'euros, soit le

double qu'en 2004 (9,6 millions d'euros). Ces 19 millions vont contribuer à renforcer la solvabilité d'une mutuelle déjà classée comme l'une des plus solides par le journal *Le Particulier*.

Mêmes bons résultats dans le département : la collecte nouvelle s'élève à 4 millions d'euros dans l'Oise et 33 nouveaux sociétaires ont rejoint le groupement en 2005.

La mutuelle en a donc profité pour consolider notamment son régime collectif de retraite, de manière à ce que les pensions de ses sociétaires soient revalorisées régulièrement dans le temps. Des gestions sur le long terme puisqu'on *“construit une retraite complémentaire sur des dizaines d'années”*.

Les motifs de satisfaction d'être mutualiste ne se sont pas arrêtés là. Les sociétaires détenteurs d'un *Dynavie*, le produit d'assurance-vie de la mutuelle, ont eu la bonne surprise de voir leur fonds en euros afficher une performance de 4,90 %, soit une des toutes meilleures perfor-

mances françaises de l'année.

Etre à l'écoute de ses sociétaires

Victoire donc, mais victoire mutualiste. Cette performance, nous apprend Pierre Michaud *“a été possible notamment grâce au statut mutualiste de Capma & Capmi. En effet, dans une mutuelle, il n'y a pas d'opposition entre les sociétaires et les actionnaires, ce sont les mêmes personnes. La mutuelle peut ainsi facilement décider d'une grille d'allocation d'actifs adaptée à un contexte de baisse des taux”*.

Quelques précisions...

Capma & Capmi est une société mutuelle d'assurance sur la vie, spécialisée dans la retraite collective gérée dans un cadre mutualiste. Elle compte 1.400 sociétaires dans l'Oise.

Elle a diffusé dans le monde agricole le premier, et longtemps le seul, régime de retraite complémentaire facultatif en points géré en capitalisation, qui réunit aujourd'hui 90.000 adhérents.

NONCEAU 3 Isle-sur-la-Sorgue

Capma & Capmi en AG

La mutuelle Capma & Capmi vient de tenir son assemblée générale à l'Isle-sur-la-Sorgue. Ce groupement associatif départemental regroupe 850 sociétaires issus majoritairement du milieu agricole vaclusien. Fondée en 1955 à Alger, Capma & Capmi est une société mutuelle d'assurances sur la vie, spécialisée dans la retraite collective gérée dans un cadre mutualiste. En France, elle compte 70 groupements pour 90 000 adhérents. En Vaucluse, elle est présidée par Michel Aguillon. En 2005, le chiffre d'affaires de la mutuelle a augmenté de 16% par rapport à 2004, atteignant un chiffre de 161 M€. Lors de cette AG, deux nouveaux administrateurs ont été nommés au sein de l'association vaclusienne : Emmanuel Bouchard, vigneron sur Valréas et Pierrette Archiapatti.

La Capma en assemblée générale



Une partie des sociétaires Capma & Capmi de la Manche, présents à l'assemblée générale dans le salon de la gare maritime de Cherbourg.

Hier, à Cherbourg, le groupement des sociétaires Capma & Capmi de la Manche a tenu son assemblée générale. C'est une mutuelle d'assurance orientée en particulier vers la retraite complémentaire par capitalisation.

La Capma & Capmi regroupe dans la Manche 523 sociétaires en majorité issus du milieu agricole.

Cette assemblée générale de Cherbourg est l'occasion pour le président de rappeler les avantages des structures mutualistes. « Il n'y a pas de conflit d'intérêt entre les actionnaires et les clients puisque ce sont les mêmes personnes. Il y existe une solidarité, une créativité, une réceptivité et des valeurs humaines trop souvent igno-

rées dans le milieu de l'assurance. »

La Capma & Capmi a acquis un savoir-faire depuis cinquante ans, et mis au service de Monceau Avenir Retraite, un régime de retraite en points qui s'inscrit dans le cadre fiscal incitatif mis en œuvre par la loi Fillon sur la réforme des retraites. Les performances de Capma & Capmi (qui ont fusionné en 2001), lui ont d'ailleurs valu de remporter le grand prix de l'assurance-vie cette année, face à de très

grands groupes. Son produit Dynavie ayant « servi 4,9 % sur son fonds en euros. »

Lors de cette assemblée générale de la Manche rassemblant une soixantaine de sociétaires, étaient d'ailleurs présentés les performances des différents fonds financiers proposés, et les comptes de la Capma & Capmi, avec un chiffre d'affaires en constante progression avec des coûts maîtrisés.

Assurances → «Capma et Capmi» a tenu son assemblée générale.

Le mutualisme, une valeur d'avenir aux multiples avantages

«**N**ous pouvons être fiers d'être mutualistes, c'est une valeur d'avenir » : quand il lance cette affirmation aux sociétaires de la mutuelle Capma & Capmi de Flandres-Artois, qui se sont réunis le 15 juin Novotel de Valenciennes pour assister à leur assemblée générale annuelle, Jean-Claude Noël, directeur régional de Capma & Capmi, s'appuie sur des éléments solides. Un des thèmes traités lors de cette assemblée générale était justement : quels avantages aujourd'hui à être une structure mutualiste ?

Une solvabilité renforcée

Premier constat : « être sociétaire de la mutuelle signifie bénéficier d'une solidité financière exceptionnelle », souligne Pierre Michaud, directeur du développement vie de Monceau Assu-

rances, qui participait à cette assemblée générale.

Qu'on en juge : en 2005, le chiffre d'affaires de la mutuelle a augmenté de 16 % par rapport à 2004. La collecte nouvelle a progressé de 20 %. Les résultats de la mutuelle atteignent 19 millions d'euros, soit presque le double du résultat de 2004 (9,6 millions d'euros). Ces 19 millions vont contribuer à renforcer la solvabilité d'une mutuelle déjà classée comme l'une des plus solides de France. Capma & Capmi en a profité notamment pour consolider son régime collectif de retraite, de manière à ce que les pensions de ses sociétaires soient revalorisées régulièrement. Les produits « retraite » que développe aujourd'hui la mutuelle permettent à ceux qui choisissent le mutualisme de bénéficier de 50 années

d'expérience en gestion des retraites complémentaires.

Les motifs de satisfaction d'appartenir à une structure mutualiste ne se sont pas arrêtés là. Les sociétaires détenteurs d'un Dynavie, le produit d'assurance-vie de la mutuelle, ont eu la bonne surprise de voir leur fonds en euros afficher une performance de 4,90 %, soit une des toutes meilleures performances françaises de l'année.

Le produit a été récompensé par six distinctions.

Une victoire mutualiste

Victoire donc mais victoire mutualiste. En effet, dans une mutuelle d'assurance-vie, précise Pierre Michaud, « on ne se sert pas sur les contrats anciens pour doper les performances des contrats nouveaux », comme cela malheureusement peut se pratiquer dans d'autres établissements. Or cette performance, nous apprend Pierre Michaud « a été possible notamment grâce au statut mutualiste de Capma & Capmi. En effet, dans une mutuelle, il n'y a pas d'opposition entre les sociétaires et les actionnaires, ce sont les mêmes personnes.

Capma & Capmi

■ **Capma & Capmi est une société mutuelle d'assurance sur la vie, spécialisée dans la retraite collective gérée dans un cadre mutualiste.**

L'association Capma & Capmi de Flandres-Artois compte 3 262 sociétaires. Le président de l'association est Michel Ficheux, également Président de l'Unavie, la fédération nationale des groupements de sociétaires.